



Association pour le soutien et l'usage de la langue française

**RAPPORT D'ACTIVITÉ DE L'ASULF  
POUR L'ANNÉE 2020-2021**

## Table des matières

Introduction.....	3
L'Association.....	4
Les membres.....	6
Le groupe d'interventions.....	7
Le site Internet.....	8
Les activités.....	10
<i>Le prix de l'ASULF</i> .....	10
<i>L'Enseigne joyeuse</i> .....	10
<i>Jouer avec les mots</i> .....	10
<i>La semaine du français</i> .....	11
<i>La foire du livre</i> .....	11
Les relations extérieures.....	13
Les ressources financières.....	14
Conclusion.....	15
Annexe 1.....	16
Annexe 2.....	18
Annexe 3.....	19
Annexe 4.....	20
Annexe 5.....	21

## Introduction

L'année 2020 a été profondément perturbée par la pandémie. Nos activités par vidéoconférence ont transformé nos échanges et nous ont accompagnés à leur manière dans notre attente du projet de loi promis par le gouvernement pour renforcer l'application de la Charte de la langue française. À la suite du dévoilement des intentions du gouvernement fédéral en la matière, nous voici enfin interpellés par un projet de loi à étudier.

L'Association pour le soutien et l'usage de la langue française (ASULF) s'est toujours appuyée sur la Charte de la langue française et a toujours tenu pour acquis que les démarches en faveur d'une langue de qualité se justifient plus facilement dans un contexte où la langue est protégée par la loi. L'ASULF soutient toujours que la Charte et son application devrait être la responsabilité de l'État et dépendre directement de l'Assemblée nationale. Nous serions ainsi installés dans un cadre juridique à l'abri des aléas liés à la politique et à la responsabilité ministérielle. Rappelons qu'une lettre a été adressée au premier ministre le 24 février 2020 afin de rappeler la demande répétée de l'ASULF en ce qui a trait à la première modification à apporter à la Charte de la langue française (Voir annexe 1).

L'année 2019 a été marquée par l'intention déclarée du gouvernement de présenter, à la suite de la promulgation de la « loi 21 » sur la laïcité, une réforme en profondeur pour protéger le français. Nous gardons à l'esprit le souhait émis par le ministre responsable lors des rencontres de la fin de l'année 2019 à l'effet d'entendre en commission parlementaire les associations qui travaillent à préserver la qualité et le statut du français. À cette fin, nous avons mis sur pied un Comité du plan ministériel qui s'est réuni à quatre reprises depuis le début de 2021 pour esquisser le projet de mémoire de l'ASULF.

## L'Association

L'assemblée générale de l'ASULF est souveraine, cela va de soi. Elle s'est réunie, par vidéoconférence, pour la trente-cinquième fois, le 27 mai 2020. L'administration générale de l'Association relève du conseil d'administration et l'administration quotidienne dépend du bureau de l'ASULF. Le bureau est composé de Pierrette Vachon-L'Heureux la présidente, de Robert Mackay, le trésorier et de Gaston Bernier, le secrétaire général. Le bureau se réunit au besoin. Pour sa part, le conseil d'administration est formé des trois membres du bureau, de la vice-présidente Lola LeBrasseur, de Sophie Tremblay, de messieurs Igor Anate, Jean-Guy Lavigne, Henri Rallon, et Pierre Rivard. Le secrétaire-général Gaston Bernier se joint habituellement au conseil d'administration. Les mandats de huit élus viennent à échéance en mai 2021 : seul celui de Jean-Guy Lavigne a été renouvelé en mai 2020 (Voir annexe 2).

Après l'assemblée générale annuelle de 2020, le nouveau conseil d'administration de l'ASULF composé de huit membres s'est réuni par vidéoconférence le vendredi 20 novembre pour examiner le procès-verbal proposé par Igor Anate pour l'Assemblée générale annuelle de 2020, approuver le procès-verbal du 24 avril 2020 et reprendre les travaux. Ceux-ci s'organisent de plus en plus en structure de comité. Le comité du plan ministériel est constitué pour entreprendre l'inventaire des préoccupations et des propositions déjà mises de l'avant en prévision de la relance de la « loi 101 ». Le poste de secrétaire laissé vide par le départ de Lise Lachance fait l'objet de discussion. L'ASULF a réacheminé sa demande d'aide au Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française. Le comité de financement relance son action. Le coordonnateur de la campagne de renouvellement des adhésions rappelle les trois étapes de la campagne annoncée qui s'étend du 8 janvier au 30 juin 2021.

La deuxième réunion du conseil d'administration a eu lieu le vendredi 22 janvier 2021 sur la plateforme Zoom avec en vue cette fois, la participation au Programme d'aide à la francisation de l'OQLF et les activités de la Semaine du français qui approche. Le placard publicitaire réalisé l'année dernière n'est pas une option offerte cette année. L'ASULF est invité à participer au cahier du Devoir portant sur la langue. Belle réalisation! (Voir annexe 3)

Enfin, le conseil s'est réuni à nouveau le 12 mars 2021 toujours dans le contexte virtuel sur la plateforme ZOOM en réponse à la convocation du secrétaire général et de la présidente pour adopter le procès-verbal de janvier, faire le bilan de la semaine de la francophonie et décider du sort de l'assemblée générale annuelle en temps de pandémie. Le conseil d'administration se réunit à nouveau le 14 mai pour faire le point sur les travaux des comités et préparer l'assemblée annuelle du 28 mai.

L'ordre du jour des réunions du conseil est toujours très chargé. Les dossiers sont nombreux : trois comités entrent en action, la publication du bulletin de l'ASULF, *L'Expression juste*, le concours *L'Enseigne joyeuse* et l'enrichissement du site Web. L'état de la trésorerie est systématiquement analysé et le recrutement est toujours à l'ordre du jour. La participation des membres aux réunions du conseil est dynamique. Sophie Tremblay offre un soutien technique précieux à la tenue des vidéoconférences, Seule la vice-présidente doit s'absenter fréquemment pour des raisons familiales. La volonté d'assurer la relève et la vitalité économique de l'Association est forte. Le conseil veut structurer son travail en comité, augmenter ainsi le rythme des échanges et élargir son champ d'action en associant d'autres membres que les administrateurs et les administratrices à la réalisation des nombreuses actions à entreprendre.

L'ASULF est couronnée par un comité d'honneur depuis 2012. Le comité est composé de sept membres : madame Madeleine Sauvé, ancienne grammairienne de l'Université de Montréal, et messieurs Jean-Claude Corbeil, le père de l'aménagement linguistique au Québec, Fernand Daoust (1926-2020), ancien président de la FTQ, Robert Dubuc, linguiste et professeur, longtemps associé au service linguistique de Radio-Canada, Aimé Gagné (1919-2020), ex vice-président chargé des relations extérieures de la Société Alcan, Jean-Denis Gendron, professeur de linguistique, et Pierre Martel, autrefois professeur à l'Université de Sherbrooke, ancien président de l'Association des linguistes du Québec (AQL), ancien président du Conseil supérieur de la langue française et linguiste associé étroitement à la réalisation du dictionnaire USITO.

## Les membres

Le premier avril 2019, notre association comptait 190 membres cotisants. Nous en étions à 7 169 \$ d'adhésion au 31 décembre 2019. La présidente a pour sa part rejoint la liste des membres à vie de l'Association en 2020. Il en est de même pour les collaborateurs et collaboratrices du projet *Jouer avec les mots* qui ont reçu une adhésion de membre à vie en reconnaissance de leur participation grâce au don de 5000 \$ versé par le responsable du projet subventionné.

Le recrutement de nouveaux membres est problématique. Cela s'explique par le manque de continuité de plusieurs dans leur engagement et aussi par l'indifférence souvent constatée face à la nécessité d'affirmer l'importance de la qualité du français parlé et écrit au Québec.

Les adhésions sont la principale source de financement de notre association. Le renouvellement des adhésions est une activité primordiale pour l'association. Le conseil d'administration en est toujours à examiner des pistes supplémentaires de financement qui pourraient permettre la réalisation de nouveaux projets pour inciter la relève à se manifester et à s'engager à contrer l'anglicisation et l'américanisation de notre langue et de notre culture.

## Le secrétariat

Depuis plusieurs années, et c'est encore le cas en 2020, le service de secrétariat a été assuré par deux collaboratrices expérimentées. Madame Andrée Champagne travaille à distance pour le président fondateur et madame Marielle Carpentier assume l'ensemble des tâches administratives au bureau situé au 5000 boulevard des Gradins. La prestation de l'une et de l'autre est de deux jours par semaine. Madame Carpentier se charge des campagnes de renouvellement, de la mise à jour de la liste des membres et des listes d'envoi, des travaux ciblés de la présidence et du président fondateur, des mises à jour du site, de la mise en page de *L'Expression juste* et de sa distribution, de l'aiguillage du courrier, des courriels et des messages téléphoniques. Nous apprécions grandement les prestations des deux collaboratrices responsables de la bonne marche du secrétariat.

## Le groupe d'interventions

Les membres du groupe d'interventions adressent des remarques aux médias, aux publicitaires, aux entreprises et à leur porte-parole qui utilisent, volontairement ou non, des formes fautives répercutées par la télévision et par la presse. La composition du groupe demeure la même au cours des années : Alain Bélanger, Robert Auclair, Gaston Bergeron, Gaston Bernier, Marcel Fourcaudot, Raymond Gagnier, Armand Labbé, Pierre Lincourt et Pierrette Vachon-L'Heureux.

Les plus productifs de l'équipe sont sans contredit Robert Auclair, Gaston Bernier et Raymond Gagnier. Ce dernier a expédié 548 lettres portant sur près de 900 erreurs. On en trouve le rapport dans le site de l'ASULF à l'onglet *interventions*. De son côté, Gaston Bernier rédige des billets au rythme de cinq par semaine qu'il envoie aux personnes publiques, qu'il affiche sur la page Facebook de l'ASULF ou sur son blogue. Pour sa part, Robert Auclair se fait un devoir d'intervenir chaque fois qu'il en a l'occasion. D'autres membres de l'ASULF font des interventions spontanément et à des rythmes irréguliers. Nous les encourageons à poursuivre ce travail et à nous informer de leurs démarches.

La liste de dossiers à cibler demeure la suivante: chef exécutif (chef), valet parking (voiturier), vente (solde), bon matin (bonjour), payeur de taxes (contribuable), item (article), prime de départ (indemnité), deuxième meilleur, référer, régulier, certificat-cadeau, civique et facture (addition).

## Le site Internet

Le site web de l'ASULF est l'instrument essentiel de communication avec le public et avec les membres. Il s'enrichit petit à petit. Au cours des douze mois pris en compte, le nombre de visiteurs a augmenté de près de 11 000 par rapport à 2019. Le nombre de pages consultées est passé de 297 000 à 547 000.

L'enrichissement du site se poursuit : tous les numéros de *L'Expression juste* sont cliquables, la table alphabétique de 1987 à 2019 y a été insérée en février 2020, au moins six capsules, celles portant sur *civique, corporatif, délai, éligible, historique* et *temps supplémentaire* et quelques formes fautives comme *aide-soignant* et *paramédic*. Les deux derniers rapports annuels de Raymond Gagnier y ont trouvé place de même que le répertoire correctif d'Yvon Delisle, ainsi que de nouveaux liens vers le Projet Rafale, le site de Parler français et une trentaine de lettres d'interventions.

En cours d'année, on nous a fait part de la difficulté à repérer le site sur la Toile. Un spécialiste et le webmestre sont intervenus pour annuler d'anciennes adresses et multiplier les thèmes susceptibles d'intéresser nos internautes. Tous les membres sont invités, particulièrement les membres du groupe d'interventions, à visiter régulièrement le site. La liste des liens utiles identifie les principaux répertoires correctifs utiles.

Nous remercions Réjean Savard qui s'acquitte de cette tâche avec grande diligence. Merci aussi à notre agente de secrétariat Marielle Carpentier qui veille à l'enrichissement de notre site. Le site de l'ASULF est vivant. On y met beaucoup d'efforts.

## Le bulletin

*L'Expression juste* continue de paraître tous les trois mois. Cette périodicité est maintenue depuis 2008. Les livraisons de 2020 furent publiées en mars, juin, septembre et décembre, les numéros 80, 81, 82 et 83. L'apport d'informateurs extérieurs aux administrateurs et administratrices est à souligner. Celui de Alain Bélanger, Gaston Bergeron, Yvon Delisle, Danielle Langelier et André Sirois. Cette collaboration complète bien celle du noyau formé par les membres du conseil et la présidente.

Les principales manchettes des 60 articulets des douze derniers mois mirent les projecteurs sur les mots ou expressions « aides-soignants », « amérindiens », « Cadiens », « crosse de fougère », « fait à... », « mot qui commence par N », « pont routier », « rabais de groupe », « salaberrien et salaberrienne », « seul-en-scène », « solde d'après-Noël », « sonnette d'alarme ».

L'équipe qui collabore à chacune des éditions de *L'Expression juste* a poursuivi son travail au cours de l'année. Nous remercions les relecteurs et correcteurs que sont Léone Tremblay et Yvon Delisle. Durant l'absence de ce dernier, Cendrine Audet a fait la révision de l'édition de mars. Nous remercions également madame Carpentier qui peaufine la mise en page et assure la distribution du bulletin.

Le bulletin trimestriel est expédié en priorité aux membres de l'Association, cela va de soi, habituellement sous sa forme numérique mais aussi sous sa forme imprimée à ceux ou celles qui le désirent. Par la suite, il est transmis aux citoyens et aux citoyennes qu'une manchette ou un article pourrait intéresser. De même, le secrétariat le diffuse à un large lectorat composé des amis de l'ASULF, aux parlementaires de l'Assemblée nationale, à des journalistes d'entreprises de presse ou de médias électroniques. Il est mis à disposition des internautes sur le site Internet. De plus, les membres de l'Association sont invités à l'acheminer à leurs amis et connaissances qui partagent leur sensibilité au bon usage et à la qualité de la langue.

La collection complète du bulletin est indexée cumulativement. La table alphabétique cumulative des livraisons publiées est mise à la disposition des internautes. On peut en obtenir une copie électronique en s'adressant au secrétariat. À noter que l'ensemble de la collection est sur le site. La direction du bulletin est assumée par le secrétaire général depuis 2008. Nous le remercions de ce travail particulièrement précieux pour l'Association et son histoire.

## Les activités

### *Le prix de l'ASULF*

Le prix de l'ASULF, institué le 22 janvier 2015, s'inscrit depuis cinq ans dans le déroulement du concours d'écriture historique organisé par la Société historique de Québec depuis douze ans. Ce concours a connu un grand succès auprès des enseignants et des enseignantes ainsi que des élèves des écoles secondaires de la grande région de Québec. Le prix de l'ASULF a été remis à Annabelle Dussault pour son texte intitulé *Annedda* (Voir l'annexe 5). Malheureusement la pandémie a mis un frein à cette activité. La remise des prix et la signature du livre d'or auront lieu éventuellement. L'histoire de la Ville de Québec est à l'honneur dans cette activité, et cette histoire se raconte en français. C'est pourquoi la Société historique de Québec a accueilli chaleureusement l'institution du prix de la qualité du français écrit, le *prix de l'ASULF*. L'ASULF se joindra à nouveau à la Société historique de Québec pour souligner l'importance de la qualité du français dans lequel se raconte l'histoire de la Vieille Capitale lors de la reprise des travaux.

### *L'Enseigne joyeuse*

Le concours *L'Enseigne joyeuse 2020-2021* s'est terminé au mois de mars. Les enseignes qui font sourire sont au rendez-vous. Nous remercions le jury composé de Pierre Lincourt, d'Alain Bélanger et de Jacques Sormany pour leur participation. Les noms des entreprises lauréates ont été dévoilés à l'occasion de la Journée internationale de la francophonie. Quatre enseignes parmi les 22 photos reçues ont été reconnues pour leur originalité : *Ancre noire*, entreprise de tatouage, *Bouche bée*, cabinet de dentisterie, *Fraîchement bon*, fruiterie, et *Les copines cuisinent*, entreprise de repas cuisinés à emporter. À l'occasion de l'assemblée générale annuelle nous pourrons apprécier les belles enseignes soumises par nos photographes curieux Paul Rivard, Sophie Tremblay et Normand Bernier. (Voir annexe 4)

### *Jouer avec les mots*

Cette activité, qui a fait l'objet d'une subvention de 35 850 \$ de l'OQLF, s'est réalisée dans les Patros Laval de Saint-Sauveur et de Charlesbourg à l'automne 2019 et à l'hiver 2020. L'apport financier de l'OQLF a permis à l'ASULF d'engager Pierre Rivard comme concepteur de jeux d'équipe inspirés de jeux télévisés et de jeux de société adaptés à la clientèle de personnes âgées des deux milieux communautaires.

Pierre Rivard, à titre d'animateur principal des dix séances de deux heures d'activités ludiques organisées dans chaque milieu s'est adjoint la participation de deux animateurs bénévoles en plus de plusieurs autres personnes qui l'ont aidé à

élaborer des jeux à la forme voulue par l'expérience de spectacle télévisé choisie. L'activité a fait l'objet de deux démonstrations publiques dans les deux milieux et a fait aussi l'objet de reportages dans des journaux locaux et à Radio-Canada Première.

Par la suite, du fait de son engagement profond à notre cause, Pierre Rivard a fait un don à l'ASULF totalisant 11 000\$ pour la période 2019-2020. Il poursuivra son engagement auprès de l'ASULF en 2021-2022 en préparant un nouveau projet, avec l'appui financier de l'OQLF. Ce projet s'inscrit dans la suite du projet de 2019-2020.

### ***La semaine du français***

En mars 2021, au Québec, une invitation a été lancée aux membres afin de les inciter à participer aux activités proposées par l'OQLF. De plus, dans le cahier du Devoir sur la langue française, une publicité pour l'ASULF a été placée bien en vue. (Voir annexe 3)

### ***La foire du livre***

En mars 2018, l'ASULF s'est associée avec le Conseil régional FTQ Québec et Chaudière-Appalaches et le Fonds de solidarité pour tenir une première vente de livres à Québec. La vente de livres demeure une activité à reprendre. Elle est placée sous la responsabilité de la vice-présidente Lola LeBrasseur.

## Les relations extérieures

L'ASULF tâche de faire connaître à ses membres les revues françaises préoccupées de la défense de la langue et de son rayonnement. L'Association ne cesse de faire découvrir les ressources linguistiques susceptibles d'encourager les recherches qui répondent aux interrogations des membres en matière de français. L'ASULF communique avec des auteurs d'ouvrages de consultation afin qu'ils enrichissent des passages de leurs ouvrages ou de leur banque de données. Les avis des spécialistes sont importants pour les défenseurs de la qualité de la langue. Ceux-ci fournissent des données fiables pour appuyer les interventions des membres.

- ASSOCIATIONS

Impératif français (Outaouais)

L'ASULF offre une bourse de 100 \$ pour le concours de poésie organisé par Impératif français à l'occasion de la Francofête.  
Jean-Paul Perreault, président

Mouvement Québec français (Québec)

Mouvement Québec français des Laurentides (Saint-Jérôme)  
Prix de Gaston-Miron

Compagnie des cent associés francophones (Canada)  
Pierrette Vachon-L'Heureux, adoubée

Alliance Champlain de Nouvelle-Calédonie (Polynésie française)  
Daniel Miroux, président

Défense de la langue française (France)

Société française de terminologie (France)  
Loïc Depecker, président

Réseau Québec/France (Québec-France)  
Denis Racine

Maison de la francité (Belgique)  
Michèle Lenoble-Pinson

Association francophone d'amitié et de liaison (France)

Partenaires pour un Québec français (Québec)

Carrefour des langagiers et des langagières (Québec)

Groupe québécois pour la modernisation de la norme du français (GQMNF)

Nos liens avec des associations québécoises et avec des associations européennes enrichissent nos échanges et font rayonner nos actions. Pour les linguistes, ils permettent des comparaisons d'usages langagiers fort révélateurs.

## **Les ressources financières**

L'ASULF, pour réaliser ses interventions et poursuivre ses activités, compte sur trois ou quatre sources de revenus : l'aide de l'État, les cotisations et les dons de ses membres et le local fourni à titre gracieux par le Fonds de solidarité de la FTQ. Les cotisations des membres sont la principale source de financement de l'association. Le recrutement est donc une priorité.

L'ASULF profite de l'hospitalité du Fonds de solidarité de la FTQ depuis 2008. Le local mis à notre disposition sert de siège social et de lieu de travail du groupe.

La représentation nationale est également sollicitée depuis de nombreuses années. Les députés ont des crédits discrétionnaires qui sont avant tout destinés aux circonscriptions. Les dons constituent un témoignage de l'engagement des députés envers la qualité de la langue et ils permettent à l'Association d'effectuer des interventions douze mois par année.

Au cours de l'année 2019, l'Office québécois de la langue française nous a versé une subvention de 35 000 \$ pour un projet de promotion de la qualité de la langue dans les milieux communautaires. Ces fonds ont servi à payer les coûts du projet auquel l'ASULF a dû contribuer 1 000 \$ provenant de ses ressources financières. Ce projet se continue en 2020-2021 par un soutien financier de 40 000 \$ dans le cadre du Programme d'aide à la francisation.

Le 26 mars 2021, le Secrétariat à la promotion et à la valorisation de la langue française nous a également attribué une subvention de 10 000 \$ cette année pour nous permettre d'enrichir notre collection de capsules linguistiques qui constitue un répertoire correctif très utile pour notre groupe d'interventions.

## Conclusion

Au cours de sa trente-cinquième année d'activité, l'ASULF entend participer à la relance du dossier de la langue par la loi 96 déposée par le gouvernement et travailler à sensibiliser les locuteurs et les locutrices, les scripteurs et les scriptrices à l'importance de la *Charte de la langue française* et de la qualité de la langue française au Québec.

L'Association n'est pas encore suffisamment connue des citoyens et des citoyennes, particulièrement à Montréal et dans certaines régions, et cela, même si elle a reçu, tout comme son président fondateur, la distinction de l'Ordre des francophones d'Amérique. À Québec, l'Association est bien installée. Ailleurs, nous sommes souvent obligés d'explicitier le sigle de manière à faire connaître le nom de notre regroupement. Un effort d'implantation à l'extérieur de la Vieille Capitale doit être consenti.

L'anglicisation et le recours au français progressent. La discussion sur la qualité de notre français doit se faire franchement. Elle doit englober la maîtrise du français, la formation des maîtres, la scolarisation en français, l'affichage en français et la francisation des immigrants.

La créativité lexicale nous fait défaut. Les nouveautés étrangères exercent trop d'attrait sur nos entrepreneurs et nos entrepreneuses, nos commerçants et nos commerçantes. Aussi peut-on imaginer les efforts qu'il reste à faire, le discours à tenir, haut et fort. Se donner les moyens financiers en multipliant les adhésions, animer nos membres en leur faisant connaître les instruments qu'il faut pour intervenir efficacement et améliorer nos activités de diffusion, plus particulièrement notre site Internet.

Les réalisations de l'ASULF reposent évidemment sur l'ensemble des membres de l'Association, et plus particulièrement sur les membres du conseil d'administration. Aussi m'est-il agréable, à la fin de cette huitième année de présidence, de remercier chaleureusement mes collègues du conseil pour le travail accompli ensemble cette année.

On ne saurait oublier de remercier aussi les autorités du Fonds de Solidarité de la FTQ qui nous sont d'un soutien indéfectible.

Merci à tous et à toutes!

Québec, mai 2021

## Annexe 1

---



### ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986 sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III<sup>e</sup> partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

Fondateur et président honoraire : Robert Auclair

Version 30

Québec, le

Monsieur François LEGAULT  
Premier ministre  
Édifice Honoré-Mercier  
835, boulevard René-Lévesque Est, 3<sup>e</sup> étage  
Québec G1A 1B4

#### Objet : La première modification à apporter à la Charte de la langue française

Monsieur le Premier ministre,

2019 fut l'année de la laïcité, 2020 sera celle de la langue française pour le gouvernement Legault. Le ministre Simon Jolin-Barrette doit présenter dès ce printemps une réforme en profondeur pour mieux protéger le français. Doit-on s'emballer devant une telle annonce qui laisse espérer beaucoup ou faut-il être prudent et attendre le projet concret à venir? Il reste quelques semaines avant l'arrivée du printemps, il est donc encore temps de faire des suggestions. Plusieurs modifications à la *Charte de la langue française*, bien fondées, ont été soumises récemment et devraient être acceptées par le législateur. Toutefois, ce dernier doit d'abord donner suite à une modification proposée en vain à plusieurs reprises dans le passé par plusieurs associations qui se soucient de la langue française, modification dont l'adoption s'impose en premier lieu parce qu'elle conditionne l'efficacité de toutes les autres à venir.

Les associations constataient que l'application de la Charte laissait à désirer, l'Office donnant à cette loi une interprétation restrictive inspirée du droit pénal plutôt qu'une interprétation positive et libérale donnant suite à l'intention du législateur. Elles critiquaient aussi l'attitude conciliante de l'Office face aux contestations de toutes sortes soulevées par des opposants à cette loi. Aussi souhaitaient-elles renforcer le statut de l'Office pour qu'il s'impose. Bref, elles voulaient que le législateur donne au président de l'Office de la langue un statut à la mesure de l'importance de son rôle, qui est d'assurer le respect de la *Charte de la langue française*. Pour réaliser ce mandat, ce dernier devait relever de l'Assemblée nationale.

La langue a un caractère politique indiscutable au Québec, les pressions pour faire obstacle à l'application de la Charte viennent de partout et ne laissent aucun gouvernement indifférent, encore moins le ministre responsable, qui n'apprécie jamais entendre parler de certaines questions d'ordre linguistique embarrassantes politiquement. Le gouvernement, donc le parti au pouvoir, a intérêt à choisir pour diriger l'Office, une personne avec qui il s'entend bien, malléable, qui ne lui causera pas trop d'ennuis et qui ne fera pas de vagues avec le dossier de la

2

langue. C'est pourquoi la nomination à la présidence de l'Office doit être faite avec une certaine ouverture publique. L'application de la Charte est confiée actuellement à un organisme dirigé par un ou une fonctionnaire qui relève d'un sous-ministre sous l'autorité du ministre, lequel rend compte au conseil des ministres, bref un mini statut pour une tâche ordinaire et non pour l'application d'une loi fondamentale et politiquement explosive. Quelle différence avec le statut du Commissaire aux langues officielles à Ottawa nommé par la Chambre des Communes !

Il ne suffit donc pas que l'Office soit pourvu de moyens humains et financiers. La personne à la tête de cet organisme doit avoir un statut qui lui confère indépendance, prestige et crédibilité. En conséquence, sa volonté et sa capacité d'agir pourraient se manifester, même au risque de déranger beaucoup et malgré les oppositions de toutes sortes, y compris celle des membres du gouvernement.

À cet effet, l'ASULF demande que l'Office québécois de la langue française soit affranchi du pouvoir politique afin d'écartier les influences qui s'exercent au moment des nominations et pour entreprendre résolument le travail à accomplir. Pour reprendre les mots du sociologue Guy Rocher, le dirigeant doit être choisi parmi

« des personnes d'expérience et qui, de notoriété publique, sont les plus aptes à remplir pleinement et énergiquement la mission de la loi 101 ».

Qui est le mieux placé pour faire le choix délicat de cette personne?

L'Assemblée nationale, évidemment. S'il en était ainsi, la personne nommée à la direction de l'Office aurait une indépendance, un prestige et une crédibilité incomparables pour l'accomplissement de la mission de cet organisme. En outre, elle devrait répondre à cette dernière de son administration. Ce n'est pas sans raison que le Directeur général des élections, le Vérificateur général, le Protecteur du citoyen, la Commission des droits de la personne et la Commission d'accès à l'information ont un tel statut. Il doit en être de même pour la langue, sujet délicat par excellence. Oser défendre la langue, c'est parfois risquer beaucoup.

S'il doit y avoir une seule modification à apporter à la Charte, la première qui s'impose est de donner un véritable statut à la personne placée à la tête de l'organisme chargé de son application, statut, faut-il le répéter, qui assure INDÉPENDANCE, PRESTIGE et CRÉDIBILITÉ, et confier son choix à l'Assemblée nationale. Le législateur pourra ensuite apporter d'autres modifications suggérées à la Charte et en confier l'application à un organisme blindé pour faire face à la situation.

Veuillez agréer Monsieur le Premier ministre, nos salutations très distinguées.

La présidente,



Pierrette Vachon-L'Heureux

Le président-fondateur,



Robert AUCLAIR

## ASSOCIATION POUR LE SOUTIEN ET L'USAGE DE LA LANGUE FRANÇAISE

Personne morale constituée en 1986, sous le nom de Association des usagers de la langue française, en vertu de la III<sup>e</sup> partie de la Loi sur les compagnies (chap. C-38)

**Fondateur et président honoraire : Robert Auclair**

## Annexe 2

## ADHÉSION

## Membre individuel

Prénom et nom \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_  
 Tél. (dom.) \_\_\_\_\_  
 Tél. (trav.) \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_

Cocher :  Partenaire : 30 \$  
 Sociétaire : 100 \$  
 Mécène : 300 \$  
 Membre à vie : 500 \$

## Membre collectif

Dénomination \_\_\_\_\_  
 Représenté par \_\_\_\_\_  
 Signature \_\_\_\_\_  
 Date \_\_\_\_\_  
 Adresse \_\_\_\_\_  
 \_\_\_\_\_  
 Code postal \_\_\_\_\_  
 Tél. (trav.) \_\_\_\_\_  
 Courriel \_\_\_\_\_

Cocher :  Partenaire : 100 \$  
 Sociétaire : 200 \$  
 Mécène : 500 \$

La somme versée donne droit à un reçu fiscal.  
 Paiement

- Virement Interac, au courriel : [asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net) (question secrète : le prénom du fondateur : Robert);
  - Virement entre membres des caisses Desjardins (gratuit) au compte 815-20465-133314-5;
  - par PayPal, au courriel [asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net);
  - par chèque et courrier postal.
- Bien préciser la période couverte.

## FONDATION

L'Asulf a été fondée en 1986 par Robert Auclair, Marcel Deschamps, Henri Laberge et Michel Sparer. Ces derniers avaient constaté que le discours public pour le statut et l'usage de la langue avait relégué au second plan la promotion de sa qualité.

## OBJECTIF ET ACTIVITÉS

L'Association travaille à l'amélioration de la qualité de la langue publique, c'est-à-dire celle du législateur, de l'Administration, des médias, des entreprises et des publicitaires. Ses membres interviennent directement auprès des organismes ou de leur personnel et leur adressent des remarques propres à améliorer la langue parlée et écrite. L'Asulf décerne un prix annuel d'écriture en partenariat avec la Société historique de Québec depuis 2015 et elle organise, depuis 2016, le concours *L'Enseigne joyeuse*.

## CONSEIL D'ADMINISTRATION

Présidente : Pierrette Vachon-L'Heureux  
 Vice-présidente : Lola LeBrasseur  
 Trésorier : Robert MacKay  
 Administrateurs : Warou Igor Anate  
 Jean-Guy Lavigne  
 Henri Rallon  
 Pierre Rivard  
 Sophie Tremblay  
 Secrétaire général : Gaston Bernier

Fondateur, président honoraire : Robert Auclair



« Le français ne survivra en Amérique que par sa qualité et le besoin d'une qualité exceptionnelle pour survivre. »  
 Daniel Johnson, 1963

## HONNEURS

Le Conseil supérieur de la langue française a honoré l'Asulf en lui décernant le 19 mars 2003 le Prix du 3 juillet 1608 pour les services exceptionnels rendus à la francophonie nord-américaine. Pour sa part, l'Impératif français lui a remis à deux reprises le prix Lyse-Daniels, une première fois en 2007 et une deuxième en 2019. L'organisme reconnaît ainsi la contribution de l'Asulf à l'amélioration et à la promotion de la langue française.

## L'ASULF EST UNIQUE

« Même s'il y a plusieurs groupes qui s'occupent de la défense du statut du français [...], à notre connaissance, il n'y en a aucun dont la vocation principale soit de faire la promotion de la qualité de la langue, à l'exception de l'Association pour le soutien et l'usage de la langue française, anciennement Association des usagers de la langue française. »  
 (Contest de la langue française, *La Qualité de la langue : un projet de société*, 1999, p. 275.)

## L'ADHÉSION PERMET...

- de faire partie d'une association vouée à la promotion de la qualité de la langue publique;
- de recevoir le bulletin trimestriel *L'Expression juste*;
- de participer à des activités de défense de la langue française.

5000, boul. des Gradins, bureau 125  
 Québec (Québec) G2J 1N3  
 Tél. : +1 514 622-1509  
 Courriel : [asulf@globetrotter.net](mailto:asulf@globetrotter.net)  
 Site web : [www.asulf.org](http://www.asulf.org)  
 Facebook

Novembre 2020

ASSOCIATION POUR LE  
 SOUTIEN ET L'USAGE  
 DE LA LANGUE FRANÇAISE

2021 : 35<sup>e</sup> anniversaire



[www.asulf.org](http://www.asulf.org)

## QUELQUES RÉUSSITES

- Palais de justice remplace  
*Place de la justice* à Québec (1987) et  
*Maison de la justice* à Chicoutimi (1988)
- Déclaration de revenus remplace  
*rapport d'emploi au fédéral* (1988)
- Centre Maizerets remplace  
*Hôpital civique* à Québec (1992)
- Capitole remplace  
*Théâtre Capitole* à Québec (1992)
- Faculté des études supérieures remplace  
*École des Gradués de l'Université Laval* (1994)
- Ordre professionnel remplace  
*corporation professionnelle* dans une loi (1997)
- Parc culturel d'Hydro-Québec remplace  
*Place Hydro-Québec* à Montréal (2000)
- L'Après-Noël, à la place de *Boxing Day* (2000)
- Addition, au lieu de *facture* (un restaurant) (2001)
- Édifice de la Haute-Ville remplace  
*Place Haute-Ville* à Québec (2001)
- Habitations Hypolite-Bernier (Lévis)  
au lieu de *Place...* (2003)
- Gare d'autocars de Montréal remplace  
*Station centrale d'Autobus* (2008)
- Convention collective des journalistes du *Devoir*  
coaction du vocabulaire (2007 et 2010)
- Édifice des Grandes Fourches remplace  
*Place des Grandes Fourches* à Sherbrooke (2011)

## LA QUALITÉ DE LA LANGUE

C'est le projet de société que l'Asulf embrasse et défend depuis bientôt 35 ans. Il s'articule autour de trois paramètres :

- la richesse du vocabulaire;
  - la maîtrise de la systématique grammaticale;
  - l'équilibre entre l'emprunt et la néologie.
- Bref, pour un français riche, clair, vivant et précis!

## EMPLOIS DÉNONCÉS

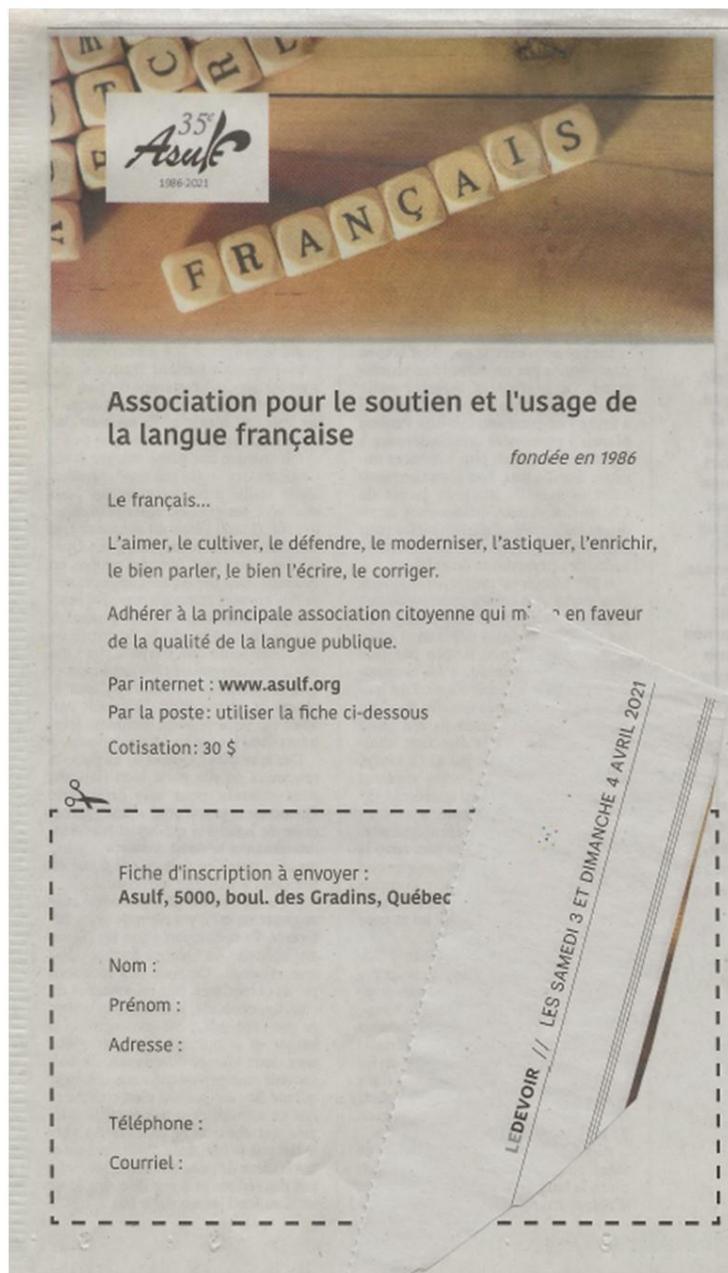
Au niveau de Dire : à titre de  
 Black Friday. Dire : Vendredi fou  
 Bon matin. Dire : bonjour  
 Breuvage. Dire : boisson  
 Cap Diamant. Dire : Cap-aux-Diamants  
 Certificat-cadeau. Dire : chèque-cadeau  
 Change. Dire : monnaie  
 Chef exécutif. Dire : chef ou chef des cuisines  
 Circulaire. Dire : prospectus publicitaire  
 Corporation. Dire : personne morale  
 Dernier droit. Dire : dernière ligne droite  
 E-mail. Dire : courriel  
 Foodtruck. Dire : camion-restaurant  
 Item. Dire : article  
 Numéro civique. Dire : numéro  
 Opportunité. Dire : occasion  
 Paramédic. Dire : ambulancier  
 Payeur de taxes. Dire : contribuable  
 Préposé aux bénéficiaires. Dire : aide-soignant  
 Régulier. Dire : ordinaire, courant, normal  
 Tailgate. Dire : rendez-vous d'avant-match  
 Valet. Dire : voiturier  
 Valleyfield. Dire : Salaberry-de-Valleyfield  
 Vente. Dire : solde ou vente au rabais



« Le statut de la langue est lié à sa qualité et l'amélioration de sa qualité ne fera que renforcer le statut de la langue. »  
 Camille Laurin, 1979

## Annexe 3

---



**35<sup>e</sup>**  
**Asulf**  
1986-2021

**FRANÇAIS**

**Association pour le soutien et l'usage de la langue française**  
*fondée en 1986*

Le français...

L'aimer, le cultiver, le défendre, le moderniser, l'astiquer, l'enrichir,  
le bien parler, le bien l'écrire, le corriger.

Adhérer à la principale association citoyenne qui militent en faveur  
de la qualité de la langue publique.

Par internet : [www.asulf.org](http://www.asulf.org)  
Par la poste : utiliser la fiche ci-dessous  
Cotisation: 30 \$

Fiche d'inscription à envoyer :  
Asulf, 5000, boul. des Gradins, Québec

Nom :  
Prénom :  
Adresse :  
Téléphone :  
Courriel :

LEDEVOIR // LES SAMEDI 3 ET DIMANCHE 4 AVRIL 2021



## Annexe 5

---

La Société historique de Québec,  
en collaboration avec  
la Caisse Desjardins de Québec,  
vous invite au dévoilement des gagnants du  
Concours d'écriture historique 2020.  
La cérémonie aura lieu  
le mardi 16 juin 2020, à 19 h 30  
sur la page Facebook de la Société historique de Québec



Félicitations aux 18 finalistes issus des sept établissements suivants :

Collège des Compagnons,  
École secondaire Cardinal-Roy,  
École secondaire de la Seigneurie,  
École secondaire de Rochebelle,  
École secondaire Joseph-François-Perreault,  
École secondaire Mont-St-Sacrement,  
École secondaire Vanier.

En plus de dévoiler les gagnants de l'édition 2020 du concours d'écriture historique, nous soulignerons la victoire de deux des lauréates de l'édition 2019 qui sont se distinguées au concours d'écriture Défense et illustration de la langue française tenu par l'AMOPA-QUÉBEC.



6, rue de la Vieille-Université, local 158  
Québec (Québec) G1R 5X8  
418-694-1020, poste 256

---

Concours d'écriture historique 13 <sup>e</sup> édition							
#du texte	Nom de l'élève	Titre	École	Enseignant	Niveau	Photo	Adresse postale
9	Dussault, Annabelle	<b>Annedda 1ere place + prix ASULF</b>	École secondaire de Rochebelle	Félix Aubé Beaudoin	4 <sup>e</sup> secondaire		
4	Chouinard, Anne	La revanche	Collège des Compagnons	Roxanne Marceau	3 <sup>e</sup> secondaire	Pas de retour	
7	Deslandes, Charlotte	Dilemme	Collège des Compagnons	Patrick Favreau	3 <sup>e</sup> secondaire		
3	Cadorette, Benjamin	Honneur à l'Anse au Foulon	Collège des Compagnons	Patrick Favreau	3 <sup>e</sup> secondaire		
12	Loignon, Jeanne	Un sauvetage impossible	Collège des Compagnons	Patrick Favreau	3 <sup>e</sup> secondaire		
1	Baril, Olivier	Pour un collet de mousse	Collège des Compagnons	Martin Bélanger	3 <sup>e</sup> secondaire		

	Camille Michaud	Ce n'est pas encore fini	Collège des Compagnons	Martin Bélanger	3 <sup>e</sup> secondaire		
5	Côté, Philippe A.	<b>La mort du général vaincu 3<sup>e</sup> place</b>	École secondaire Joseph-François-Perrault	Sérissa Côté Landry	3 <sup>e</sup> secondaire	Pas de retour	
6	Coulibaly, Nongnimé Nina	La lettre	École secondaire de la Seigneurie	Sophy James	3 <sup>e</sup> secondaire		
2	Bédard, Laura	Sur les traces d'Irma Levasseur	École secondaire de la Seigneurie	Sophy James	3 <sup>e</sup> secondaire		
10	Galerieau, Laurence	Douze heures à feu et à sang	École secondaire de la Seigneurie	Sophy James	4 <sup>e</sup> secondaire		

14	Wauthier, Éliane	Conscription et opinion	École Cardinal-Roy	Julie Aubin	4 <sup>e</sup> secondaire		
13	Pagé, Léa	Émile, mon héros méconnu	École Cardinal-Roy	Julie Aubin	4 <sup>e</sup> secondaire		
11	Jenniss, Mélanne	Je ne connais pas mon nom	École Cardinal-Roy	Julie Aubin	4 <sup>e</sup> secondaire		
8	Duguay-Gagné, Marguerite	<b>Le revers de l'ombre 2<sup>e</sup> place</b>	École Cardinal-Roy	Julie Aubin	4 <sup>e</sup> secondaire		

15	Guay-Parent, Morgan	Un simple milicien	École secondaire Vanier	Julie April	3 <sup>e</sup> secondaire		
16	Saint-Jean, Zachary	La grippe espagnole de 1918	École secondaire de Vanier	Sophie <u>Essertaise</u>	4 <sup>e</sup> secondaire		
17	Bédard, Gabrielle	Qui suis-je?	Mont St-Sacrement	Sabrina N. Fortier	4 <sup>e</sup> secondaire		

## Liste des enseignants

- James.Sophy\*
- [julia.aubin julie.aubin\\*](#)
- Sabrina Fortier
- April Julie
- [felix.aube-beaudoin](#)
- [cotelandry.serissa](#)
- [Martin.belanger](#)
- [Patrick.favreau](#)
- [Noxanne.marceau](#)